



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 avril 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 Avril 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 2000

Cession gratuite d'un délaissé de terrain en bordure de la rue des Vanelles

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles
FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M.
Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,
M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.
Jacques VANDIER

DELIBERATION D200217

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2000

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Cession gratuite d'un délaissé de terrain en bordure de la rue des
Vanelles**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

M. et Mme MANGOU acceptent de céder gratuitement à la Ville de NIORT un délaissé de terrain, destiné à être incorporé dans le Domaine Public Communal en bordure de la Rue des Vanelles :

- parcelle cadastrée section HV n° 20 pour une partie d'environ 400 m².

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cette cession aux conditions énoncées ci-dessus qui a fait l'objet d'un compromis ;

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

Tous les frais afférents à cette cession seront imputés au chapitre 908-221-2151 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)